



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 janvier 2026, à compter de 19 h 00, à la salle du conseil situé au 3, rue de l'Église, à laquelle étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Sylvain Dugas, maire :

Sont présents :

Monsieur Sylvain Dugas, Maire  
Madame Daisy Savard, Conseillère - Sièges 2  
Madame Lison Bouchard, Conseillère - Sièges 3  
Monsieur Réjean Tremblay, Conseiller - Sièges #5  
Monsieur Christian Tremblay, Conseiller - Sièges 4  
Monsieur Justin Cloutier, Conseiller - Sièges 6

Absence motivée :

Monsieur Maurice Girard, Conseiller - Sièges 1

Sont également présents :

France Brassard, Directrice générale greffière trésorière par intérim  
Monsieur Antoine Marcil, Directeur général

Formant quorum sous la présidence du maire Sylvain Dugas.

La personne qui préside la séance, informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

Après vérification du quorum, le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

**2026-01-554 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 8 JANVIER 2026**

---

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance ;

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Correspondance
- 4.0 Adoption du procès-verbal
  - 4.1 Adoption du procès-verbal - séance ordinaire du 11 décembre 2025
- 5.0 Trésorerie
  - 5.1 Rapport des dépenses du mois et autorisés
  - 5.2 Paiement préautorisés pour l'année 2026
  - 5.3 Renouvellement Adhésion ADMQ2026
  - 5.4 Annulation Résolution 2025-12-540
  - 5.5 Autorisation de retrait d'un administrateur principal /  
Compte Acces D Affaires
- 6.0 Hygiène du milieu-recyclage
- 7.0 Sécurité publique
  - 7.1 Dépôt du rapport annuel d'activités 2025-Plan de mise en oeuvre du schéma  
de couverture de risques en incendie
- 8.0 Travaux publics
- 9.0 Aqueduc et eaux usées
- 10.0 Loisirs - Tourisme
  - 10.1 Demande d'aide financière/ Semaine de relâche 2026
- 11.0 Santé et bien-être
- 12.0 Urbanisme - développement du territoire
  - 12.1 Nomination agent de développement/ Remplacement Temporaire
  - 12.2 Adoption du Règlement 25-03 Relatif à la modification du règlement de  
zonage 98-08
- 13.0 Législation
- 14.0 Affaires nouvelles
  - 14.1 Paiement facture Pieux Vistech Saguenay contrat de gré à gré
- 15.0 Varia
- 16.0 Période de questions
- 17.0 Clôture et levée de la séance

**EN CONSÉQUENCE ,**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Daisy Savard, Conseillère - Sièges 2  
**ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2026-01-\*\*\* CORRESPONDANCE**

---

**2026-01-555 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2025**

---

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 décembre 2025 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la présente séance ;

**EN CONSÉQUENCE ,**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Christian Tremblay, Conseiller - Siègne 4  
**ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2025, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

**2026-01-556 RAPPORT DES DÉPENSES DU MOIS ET AUTORISATION**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale par intérim a présenté aux membres du conseil le rapport des dépenses incompressibles autorisées durant le mois de décembre 2025 totalisant 75 273.96 \$.

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale par intérim a présenté aux membres du conseil le rapport des comptes fournisseurs totalisant 64 485.64\$.

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Lison Bouchard, Conseillère - Siègne 3  
**ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le conseil approuve le rapport des dépenses incompressibles au montant de 75 273.96 \$ pour le mois de décembre 2025, et les comptes fournisseurs totalisant 64 485.64\$.

**QUE** la directrice générale par intérim est autorisée à faire le paiement pour et au nom de la Municipalité de Longue-Rive.

**2026-01-557 AUTORISATION PRÉAUTORISÉS POUR L'ANNÉE 2026**

---

**CONSIDÉRANT QUE** certains comptes doivent être payés sur réception et que d'autres peuvent porter intérêts avant la tenue d'une réunion du Conseil ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Justin Cloutier, Conseiller - Siègne 6  
**ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil autorise la dépense et le paiement sur réception ou à la date d'échéance des comptes suivants ainsi que toutes sommes dues par la municipalité à

une autorité gouvernementale en vertu des dispositions législatives ou réglementaires ;

- Électricité
- Salaires et compensations du personnel, rémunération des élus
- Cotisations de l'employeur incluant CNESST, REER
- Les dépenses liées au service de la dette (remboursement du capital et des intérêts)
- Frais bancaires
- Téléphone et télécommunications
- Frais de poste et transport
- Chlore et analyse d'eau potable
- Quotes-Parts MRC et Service incendie
- Frais de déplacements
- Les frais liés aux services de la Sûreté du Québec
- Le paiement d'emprunts déjà contractés par la municipalité.

**2026-01-558 RENOUELEMENT ADHÉSION ADMQ 2026**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Lison Bouchard, Conseillère - Sièges 3  
**ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion 2026 de Madame France Brassard de l'Association des directeurs municipaux du Québec au coût de 1050.00\$ plus taxes ainsi que la facture logiciel Munys -Renouvellement de clé d'activation pour l'année 2026\$.

**QUE** la directrice générale par intérim est autorisée à procéder au paiement pour et au nom de la Municipalité de Longue-Rive.

**2026-01-559 ANNULATION RÉOLUTION 2025-12-540**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Daisy Savard, Conseillère - Sièges 2  
**ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le conseil annule la résolution 2025-12-540 concernant l'adoption du budget 2026 et le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

**2026-01-560 AUTORISATION RETRAIT D'UN ADMINISTRATEUR PRINCIPAL / COMPTE BANCAIRE**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Lison Bouchard, Conseillère - Sièges 3  
**ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** madame France Brassard directrice générale par intérim soit autorisée à enlever un administrateur principal dans Accés D Affaires et ou ajouter un autre administrateur désigné par le conseil, pour et au nom de la municipalité de Longue-

Rive.

**2026-01-561 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2025 - PLAN DE MISE EN  
OEUVRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Christian Tremblay, Conseiller - Siège 4  
**ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil adopte le rapport annuel d'activités du Plan de mise en oeuvre du schéma de couverture de risques en incendie pour l'année 2025, et ce, tel que présenté par le directeur du service incendie, M. Martin Bouchard.

**2026-01-562 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE / SEMAINE DE RELÂCHE 2026**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la semaine de relâche aura lieu du 1 mars au 7 mars 2026 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité, en collaboration avec les organismes, organise des activités pour toute la population et qu'il y a des coûts reliés à certaines activités ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Justin Cloutier, Conseiller - Siège 6  
**ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** madame France Martel, adjointe à la direction en loisir et culture, soit autorisée à transmettre des demandes d'aide financière à chacun des organismes suivants pour et au nom de la Municipalité de Longue-Rive.

Caisse populaire desjardins de la Haute-Côte-Nord

Député de René-Lévesque, monsieur Yves Montigny

Député Marylène Gill

Unité régionale Loisirs et sports

MRC de la Haut-Côte-Nord

**2026-01-563 NOMINATION AGENT DE DÉVELOPPEMENT / REMPLACEMENT  
TEMPORAIRE**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Daisy Savard, Conseillère - Siège 2  
**ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** madame Denise Michaud soit nommée Agente de développement en remplacement temporaire pour la durée du congé du poste.

**QUE** le salaire sera celui prévu à la politique salariale en vigueur classe d'emploi 4.1 échelon 1.

**2026-01-564 ADOPTION DU RÈGLEMENT 25-03 RELATIF À LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 98-08**

---

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Longue-Rive a adopté le règlement de zonage numéro 98-08;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Longue-Rive est régie par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1) et que le règlement de zonage numéro 98-08 ne peut être modifié que conformément aux dispositions de cette loi;

**ATTENDU QU'**il y a la présence d'une résidence secondaire sur le lot 3 808 923 qui a obtenu un permis de construction en 2007 et qu'elle se trouve en zone 09-I qui n'autorise pas les résidences secondaires;

**ATTENDU QUE** cette même résidence secondaire a obtenu une dérogation mineure avec la résolution #11-04-2310 concernant ses dimensions, sa hauteur ainsi que l'orientation de sa façade;

**ATTENDU QUE** la zone 09-I qui fait l'objet d'une modification de zonage se trouve en zones exposées aux glissements de terrain, limitant ainsi les usages industriels possibles;

**ATTENDU QUE** l'ensemble de ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

**ATTENDU QU'**un avis de motion de la présentation du présent règlement a été donné le 13 novembre 2025;

**ATTENDU QUE** l'adoption du premier projet de règlement a été accepté le 13 novembre 2025;

**ATTENDU QUE** l'adoption du projet de règlement modifié a été accepté le 10 décembre 2025;

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1 : Préambule**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2:** «A » est modifié. La modification est la suivante :

- Agrandissement de la zone résidentielle 31-H à même une partie de la zone industrielle 09-I pour y inclure les lots 3 808 924, 3 807 934, 3 809 170 du cadastre du Québec, ainsi qu'une partie des lots 3 808 793, 3 808 784, 3 808 793 et 3 808 923 du cadastre du Québec, le tout tel que montré au plan reproduit à l'annexe 1 du présent règlement pour en faire partie intégrante. Les usages autorisés dans ces zones, de même que les normes qui leur sont applicables, sont celles prévues au

cahier des spécifications pour ces zones, en tenant compte de leur nouvelle délimitation.

**ARTICLE 3: Entrée en vigueur**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Réjean Tremblay, Conseiller - Sièges #5  
**ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil adopte le règlement 25-03 modifiant le règlement de zonage 98-08, tel que déposé et transmis.

**2026-01-565 PAIEMENT FACTURE PIEUX VISTECH SAGUENAY**

---

**ATTENDU** que le conseil a accepté la soumission de Pieux vistech Sagenay dans la résolution numéro 2025-11-525 ;

**ATTENDU** que ces travaux sont remboursés par le Ministère des transports en compensation environnementale ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Lison Bouchard, Conseillère - Sièges 3  
**ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le conseil autorise le paiement de la facture numéro 1529 au montant de 22 880.03\$ taxes incluses.

**QUE** la directrice générale soit autorisée à faire le paiement pour et au nom de la Municipalité de Longue-Rive.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

À 19 H 14, M le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal.

La période de questions s'est terminée à 19 H 17.

**2026-01-566 LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

**CONSIDÉRANT QUE** l'ordre du jour de la séance est épuisé;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Daisy Savard, Conseillère - Siège 2  
**ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** cette séance ordinaire soit levée 19 H 17.

---

**Signature**

Je, Sylvain Dugas, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Nombre de citoyen présents : 6

---

**Sylvain Dugas, maire**

---

**France Brassard, Greffière trésorière par Intérim**